

# La concertation locale au service des personnes immigrantes vivant de la violence conjugale à Parc-Extension

Rapport de recherche  
IRIPII 2023



Institut de recherche sur l'immigration et  
sur les pratiques interculturelles et inclusives

 Collège de Maisonneuve



Institut de recherche sur l'immigration et  
sur les pratiques interculturelles et inclusives

Collège de Maisonneuve

### Réalisation

Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives (IRIPi)

6220, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H1N 1C1

[www.iriipi.ca](http://www.iriipi.ca)

### Membres de l'équipe de recherche

Kaisa Vuoristo · chercheuse principale

Monica Schlobach · cochercheuse

Ann Comtois · enseignante-chercheuse

Danic Ostiguy · enseignant-chercheur

Claire Alvarez · auxiliaire de recherche

Solène Côté · stagiaire

### Rédaction

Claire Alvarez avec la collaboration de l'équipe de recherche

### Infographie

Ryder Gillespie

### Remerciements

Afrique au féminin · partenaire du projet de recherche

Table de quartier de Parc-Extension · partenaire du projet de recherche

Centre Génération Emploi · partenaire du projet de recherche

Personnes ayant participé aux activités de recherche

Ce rapport a été réalisé grâce au soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la recherche et au transfert (PART), volet innovation sociale.



### Pour citer ce document

IRIPi (2023). La concertation locale au service des femmes immigrantes vivant de la violence conjugale à Parc-Extension. Montréal: Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants.

# Table des matières

INTRODUCTION .....	4
1. PORTRAIT DU QUARTIER PARC-EXTENSION .....	6
1.1. Démographie de Parc-Extension .....	6
1.2. Les enjeux et besoins des populations immigrantes .....	7
1.3. Le milieu communautaire.....	9
2. LES EXPÉRIENCES DES FEMMES IMMIGRANTES DE PARC-EXTENSION AUX PRISES AVEC LA VIOLENCE CONJUGALE : PORTRAIT DE LA RECHERCHE.....	12
2.1. Activités réalisées au niveau de la collecte de données.....	12
2.2. Résultats.....	13
3. LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES INTERVENANTES ET TRAVAILLEUSES COMMUNAUTAIRES EN VIOLENCE CONJUGALE .....	18
3.1. Activités réalisées .....	18
3.2. Résultats.....	18
4. ADÉQUATION DES SERVICES EXISTANTS ET LES BESOINS DES FEMMES IMMIGRANTES DE PARC- EXTENSION VIVANT DE LA VIOLENCE CONJUGALE .....	26
4.1. Activités réalisées .....	26
4.2. Résultats.....	27
5. METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION ET UN PLAN D'ACTION.....	31
5.1. Activités réalisées .....	31
5.2. Résultats.....	32

## Introduction

Cette recherche-action est réalisée par l'Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives (IRIPII) en partenariat avec trois organismes du quartier Parc-Extension – Afrique au Féminin, le Centre Génération Emploi et la Table de quartier de Parc-Extension. Elle découle d'une précédente recherche-action (2019-2021) sur le projet Femme-relais, qui à Parc-Extension, se nomme les Parents-Agents-Multiplicateurs (PAM). Le présent projet fait suite aux besoins nommés par certaines participantes durant la recherche sur les Femmes-relais. Ces dernières ont raconté leur parcours de sortie d'une relation violente en mettant de l'avant les difficultés à connaître et à rejoindre les différents services spécialisés. Nos partenaires ont mis l'emphase sur l'absence d'actions concertées dans le quartier concernant la lutte contre la violence conjugale.

Le projet a débuté à l'hiver 2021 et s'est terminé en juin 2023. Il est subventionné par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec, via le Programme d'aide à la recherche et au transfert, volet innovation sociale (PART-IS). L'objectif du projet était de mettre en place une concertation entre les différentes ressources du quartier Parc-Extension autour de la lutte contre la violence entre partenaires intimes. Pour ce faire, nous avons plusieurs sous-objectifs de recherche autour desquels est structuré le présent rapport :

- Comprendre les expériences et les besoins des femmes issues de l'immigration ayant vécu de la violence conjugale : parcours, réseaux, stratégies et barrières dans la recherche et l'accès aux services d'aide.
- Comprendre les expériences professionnelles des travailleuses communautaires, leurs bonnes pratiques ainsi que leurs difficultés dans l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale.
- Réaliser un diagnostic des forces et des faiblesses des services existants en prenant en considération l'adéquation des services aux besoins des femmes immigrantes.
- Développer une démarche de concertation avec plusieurs organismes et cocréer un plan d'action concertée afin de pérenniser la structure de collaboration.

L'ensemble des résultats présentés dans ce rapport est issu du travail de recherche et comporte ses limites. Entre autres, nous n'avons pas rencontré l'ensemble des organismes communautaires présents dans le quartier pour les entrevues. En effet, la surcharge de travail de certaines intervenantes de ces organismes a rendu impossible la réalisation d'une entrevue. D'autres organismes n'ont pas de relation directe avec la population, nous ne les avons donc pas priorisés. Finalement, les femmes qui ont participé à la recherche sont des femmes impliquées dans les organismes communautaires, de ce fait toute une partie de la population n'est pas représentée, notamment des femmes qui vivent des situations d'exclusion sociale forte.

Ce document a pour objectif de synthétiser les données collectées entre 2021 et 2023. Il présente notre démarche de recherche, soit les objectifs poursuivis, la méthodologie et les résultats. Parmi les faits saillants de notre recherche, notons que :

- Le quartier Parc-Extension est un quartier d'accueil pour certaines communautés issues de l'immigration. Un travail d'accueil de ces populations reste à poursuivre.
- Le milieu communautaire est à saturation du fait, notamment, de son mode de financement.
- Il existe plusieurs problèmes de santé mentale chez la population issue de l'immigration. Il est rare que les personnes souffrantes aient accès à des services de santé adéquats.
- Les intervenantes ne sont pas toutes formées au dépistage et au référencement à la violence entre partenaires intimes. Il serait important de leur donner accès à des formations sur le sujet car elles seront confrontées à cette problématique dans le cadre de leurs fonctions.
- La collaboration et le référencement entre les travailleuses de Parc-Extension est à bonifier afin de limiter les failles dans la chaîne de services pour les femmes victimes de violence conjugale.
- Les femmes immigrantes vivant de la violence conjugale font face à plusieurs obstacles et barrières dans la recherche d'aide : normes conjugales, pression communautaire et barrières linguistiques pour ne nommer que celles-ci.
- Les femmes victimes de violence subissent aussi des violences de la part des autres membres de la famille. La dénonciation peut entraîner une exclusion de leur communauté et la perte de leur réseau.
- Un travail de sensibilisation reste à faire auprès des hommes, tant au niveau de la prise en charge de leur santé mentale que sur les violences conjugales.
- Bâtir une concertation dans les contraintes actuelles du milieu communautaire reste un défi, même si elle est nécessaire.

## 1. Portrait du quartier Parc-Extension

### 1.1. Démographie de Parc-Extension

Le quartier Parc-Extension accueille une forte population de personnes immigrantes nouvellement arrivées au Canada. En 2019, 57% des résident-e-s du quartier Parc-Extension sont issu-e-s de l'immigration ou des minorités visibles<sup>1</sup>. Parmi elle, 90% est dite de première ou de deuxième génération. La communauté grecque est implantée dans le quartier depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, elle représente 37% de la population. La communauté indienne, installée plus récemment, tout comme les communautés bengalis et pakistanaïses, représentent respectivement 28%, 18% et 18% de la population<sup>2</sup>. Lors de l'installation dans le quartier, les nouvelles familles n'ont pas nécessairement des connaissances dans le quartier. Les différents lieux de cultes, comme les temples et les mosquées, constituent souvent les premiers endroits dans lesquels les familles vont nouer des liens. Les organismes communautaires sont aussi des endroits fréquentés, principalement par les femmes. Ces dernières ont connu les ressources soit par le bouche-à-oreille, soit par l'école. Finalement, le milieu scolaire constitue un lieu d'inclusion pour certaines femmes à travers l'implication bénévole. Ces lieux leur permettent de briser l'isolement et de se créer un réseau.

Le quartier Parc-Extension est un quartier d'installation pour les populations immigrantes. Il est un des quartiers où la diversité ethnoculturelle est la plus forte à Montréal. Au niveau des langues, 69% de la population ont une langue maternelle autre que le français. Parmi les langues retrouvées figurent le grec, l'hindi, le penjabi et l'ourdou. De plus, le quartier accueille beaucoup de familles, puisque 71% des foyers sont des familles avec enfants, dont 17% avec des enfants de moins de 15 ans. Cette composition est semblable au quartier Saint-Michel, à la différence qu'à Parc-Extension, les familles sont composées de deux parents plutôt qu'un : 32% des familles sont monoparentales contre 40% à Saint-Michel.

Parc-Extension détient la plus forte densité de population de Montréal. Il est aussi l'un des quartiers les plus pauvres de la métropole mais aussi du Canada. En effet, 38% des résidents de Parc-Extension ont un faible revenu et 38% des enfants de moins de 18 ans vivent dans des foyers à faibles revenus. Chez les aînés, 43% d'entre eux vivent aussi avec un faible revenu<sup>3</sup>. L'embourgeoisement du quartier devient une problématique pour les résidents, puisque les loyers connaissent une hausse des prix et de nombreuses familles se font évincer.

Au niveau de la scolarité des personnes immigrantes, des écarts sont notables. Une partie de la population détient peu ou pas d'éducation post-secondaire, alors qu'une autre partie détient des diplômes universitaires, obtenus à l'étranger. Les personnes ayant des diplômes étrangers connaissent souvent une

---

<sup>1</sup> <https://www.centraide-mtl.org/wp-content/uploads/2021/01/Portrait-Montreal-Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension-2019-2020.pdf>

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

forte déqualification : les diplômes acquis à l'étranger et leur expérience de travail n'étant peu, voire pas du tout reconnus. Dans ces conditions, la recherche d'emploi devient difficile pour ces personnes, notamment dans leurs domaines de formation. Beaucoup de personnes travaillent dans des domaines autres en attendant d'obtenir une reconnaissance de leurs compétences.

Le statut migratoire des personnes récemment arrivées peut être considéré comme précaire. Effectivement, une certaine partie de la population, notamment celle qui fréquente les organismes communautaires, détient un statut de demandeur-e d'asile (DA) ou sont des réfugié-e-s accepté-e-s. Le statut de DA est considéré comme précaire, car il ne garantit pas une installation définitive sur le territoire canadien. Ce statut restreint aussi l'accès aux services tels que les garderies subventionnées, l'accès aux soins de santé ou encore à certains organismes d'aide à l'emploi. L'attente est de plusieurs années et le dossier à présenter à l'audience est complexe. Une fois passée l'audience et si la réponse est positive, les personnes obtiennent le statut de réfugié accepté et ils peuvent par la suite faire la demande de résidence permanente. Ce statut donne accès à plus de services, mais il reste que l'attente est longue jusqu'à l'obtention de la résidence permanente. De plus, depuis la pandémie, les délais d'attente à chaque étape du processus se sont allongés. D'autres personnes, majoritairement des femmes arrivent au Canada par la catégorie du regroupement familial, via le parrainage. Bien que moins précaire que le statut de DA ou de réfugié, ce statut peut mettre certaines femmes dans des situations de vulnérabilité, notamment lorsqu'elles vivent de la violence conjugale. Effectivement, la majorité ne sont pas au courant des droits que leur confère ce statut. Elles demeurent parfois dans des relations violentes de peur de perdre leur résidence permanente. Enfin d'autres personnes sont dans des situations irrégulières. Généralement, ces dernières arrêtent de fréquenter les organismes communautaires, ce qui réduit ou élimine même la fréquentation de certains organismes communautaires.

La communauté de Parc-Extension est « tissée-serrée ». Les personnes se connaissent et se reconnaissent. Cette interconnaissance est à la fois vue comme bénéfique et défavorable. Bénéfique, car elle permet à l'information de se relayer facilement, notamment entre les femmes qui vont s'échanger différents services. Défavorable, car la communauté se tient entre elle et exerce un certain contrôle social sur les membres de la communauté.

## 1.2. Les enjeux et besoins des populations immigrantes

L'immigration bouleverse les familles nouvellement arrivées au Canada. Cette arrivée est marquée par un changement plus ou moins fort du cadre culturel, normatif et juridique. Ces transformations peuvent venir fragiliser l'équilibre des familles, principalement du fait de l'ensemble des défis que l'installation à Montréal peut causer. Rappelons que la majorité des personnes n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. La langue constitue une barrière forte dans leur recherche d'emploi et de services, notamment en français. Cependant, une certaine partie de la population maîtrise l'anglais, leur permettant d'accéder à des services. S'ajoute l'absence de reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquises à l'étranger qui peuvent complexifier la recherche d'emploi, ce qui rajoute un certain stress sur les couples, comme d'autres facteurs : la situation familiale dans le pays d'origine, les problèmes financiers, l'installation plus difficile que prévue, le stress, etc.

T'sais, pas les premières fois-là, les premiers sont motivés, sont reconnaissants pis y'ont l'impression que... t'sais, y veulent prendre des cours de français, y veulent...

mais éventuellement, bon ben l'horaire scolaire... le budget, leur statut, c'est toutes des choses qui viennent freiner leur enthousiasme. Pis... T'sais, j'ai souvent là, après un an, croiser des papas en dépression, des mamans souvent, souvent, souvent...  
Intervenante du quartier Parc-Extension

D'après nos entrevues avec les travailleuses du milieu communautaire du quartier, l'expérience migratoire des hommes et des femmes est différente. Alors que les premiers vont subir du stress dans la recherche d'emploi, les secondes vont plutôt vivre un stress en lien avec la gestion et l'entretien du foyer et des enfants. Cette différence est principalement dû à la différenciation des rôles au sein des couples<sup>4</sup>. De fait, le sentiment d'isolement renverra à des dimensions différentes. Pour les hommes, il va se caractériser par une absence d'emploi alors que pour les femmes il peut se caractériser par une exclusion auprès de la communauté ou à une absence de réseau et à la méconnaissance des services. Lorsque les femmes ont des enfants en bas âge, elles restent le plus souvent à la maison et s'éloignent du marché du travail. Plusieurs intervenantes ont indiqué la forte charge mentale vécue par les femmes issues de l'immigration, car elles ont à leur charge, dans la plupart des cas, la majorité des tâches ménagères et des tâches relevant du travail de care<sup>5</sup>. Selon nos données, les couples fonctionnent sur une différenciation assez marquée des rôles entre les hommes et les femmes. Même si l'immigration peut constituer une ressource dans la transformation des rapports de couple<sup>6</sup>, il reste que les femmes ont principalement la charge du foyer. Notre terrain de recherche a mis de l'avant certaines réalités familiales, notamment des cas de figure où les parents ont laissé un enfant dans le pays d'origine. Ces familles souvent demandeuses d'asile attendent de pouvoir demander la résidence permanente afin de récupérer leurs enfants. Ces situations mettent une certaine pression sur les couples, notamment beaucoup de culpabilité, et entraînent des conséquences néfastes sur leur santé physique et mentale.

Ces données mettent en évidence l'ensemble des défis<sup>7</sup> que peuvent vivre les personnes en arrivant au Canada. Ces difficultés ont tendance à se cumuler, complexifiant alors la situation des familles. Les statuts précaires d'immigration, une méconnaissance de la langue ainsi que l'absence de reconnaissance des expériences antérieures dans les différents pays d'origine font de l'installation à Montréal une expérience stressante. Surtout lorsque les familles arrivent des traumatismes du fait des expériences vécues qui les ont obligés à quitter leur pays. Le travail du milieu communautaire devient d'autant plus essentiel.

---

<sup>4</sup> Shirpak, K. R., Maticka-Tyndale, E., & Chinichian, M. (2011). Post Migration Changes in Iranian Immigrants' Couple Relationships in Canada. *Journal of Comparative Family Studies*, 42(6), 751–770. <http://www.jstor.org/stable/41604488>

<sup>5</sup> Puech, I. (2005). 21. Le non-partage du travail domestique. Dans *Femmes, genre et sociétés* (p. 176-183). Paris : La Découverte.

<sup>6</sup> Mounchit, N. « Étendre ses espaces d'agir dans la sphère conjugale : la migration comme ressource », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 34 | 2019, mis en ligne le 22 décembre 2019, consulté le 19 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/efg/9789>

<sup>7</sup> Anctil, P. (2005). Défi et gestion de l'immigration internationale au Québec. *Cités*, 23, 43-55.

### 1.3. Le milieu communautaire

Le milieu communautaire de Parc-Extension est dense. Beaucoup d'organismes communautaires présents dans le quartier viennent couvrir les besoins essentiels de la population : aide alimentaire, aide au logement, activités de socialisation, cours de français, friperie, matériels scolaires, etc. Les intervenantes rencontrées dans le cadre de cette recherche travaillent principalement avec les personnes issues de l'immigration et particulièrement avec les populations nouvellement arrivées au Canada. Avant de présenter le travail d'accueil, nous présenterons les conditions du milieu communautaire à Parc-Extension.

#### *Financement du communautaire et ressources humaines*

Le milieu communautaire est un milieu sous-financé par rapport à la charge de travail. D'ailleurs, plusieurs organismes ont soulevé la question du financement durant les entrevues. En effet, le milieu communautaire fonctionne par financement de projet qui n'est jamais assuré d'une année à l'autre. Dans la plupart des organismes, une intervenante travaille aussi à la recherche et à la rédaction de demandes de subvention avec la direction, ce qui peut diminuer le temps accordé à la population. Les intervenantes souhaiteraient que les organismes puissent obtenir un financement stable plutôt que de fonctionner par financement de projet étalé sur deux ou trois ans. Un financement stable favoriserait la stabilisation des équipes<sup>8</sup>.

Comme, même P1, qui existe depuis vingt ans, je crois, ça a beaucoup changé, et en ce moment, il y a plein de projets de ce programme-là qui vraiment beaucoup, mais on ne sait jamais, du jour au lendemain, les subventions peuvent s'arrêter... En fait, je pense que ce sont des limites dans la manière dont on peut continuer à offrir des services, parce que (...) Je vois ma collègue de P1, celle qui est coordonnatrice, elle fait des interventions avec nous, mais c'est 70% de son temps, écrire les demandes de subventions et de continuer à faire vivre P1. On sait qu'il y aura toujours des projets, mais il y en a qui vont être sur un an, d'autres sur cinq ans, d'autres sur dix ans... Là, on a un énorme projet qui arrive, mais c'est une activité de 2025, donc... Finalement, c'est très fluctuant. Intervenantes du quartier Parc-Extension.

La précarisation financière met à mal le développement de services et leur pérennisation, ce qui fragilise le milieu. Les organismes communautaires ont plusieurs sources de financement : gouvernement fédéral et provincial, municipalités, Centraide, les fondations privées, les financements privés, l'autofinancement et des centres scolaires. La majorité de ces financements s'octroient via des demandes de subventions demandent une reddition de compte. Ces multiples sources de financement contraignent certains organismes à modifier leur mission pour répondre aux appels à projet, mais surtout les précarisent en les finançant au projet et non à la mission<sup>9</sup>. Aussi, ce mode de fonctionnement peut mettre les différents organismes en concurrence ce qui peut compromettre les relations de collaboration. Effectivement, des tensions peuvent exister entre les différentes ressources dont la mission et l'offre de services peuvent se recouper.

---

<sup>8</sup> IRIS (2013). *Les organismes communautaires au Québec. Financement et évolution des pratiques*. Rapport de recherche.

<sup>9</sup> *Ibid.*

Les équipes de travail dans le milieu communautaire sont généralement petites, de 3 à 10 employées. Beaucoup d'organismes ont recours au bénévolat pour offrir certains services ou activités. Sans l'implication bénévole des membres de la communauté, le milieu communautaire ne pourrait certainement pas assurer autant d'activités. À ce titre, les intervenantes, durant les entrevues, ont souligné l'ampleur de leurs charges de travail. Par exemple, durant l'organisation des communautés de pratiques, certaines intervenantes avaient des disponibilités limitées et d'autres nous informaient de leur impossibilité à participer du fait de leur charge de travail. Durant les entrevues, quelques-unes indiquaient que cette charge de travail s'est accentuée durant la pandémie, puisque beaucoup de personnes se sont retrouvées dans des situations économiquement précaires. Le manque de ressources humaines principalement, expliqué par le manque de ressources financières, font en sorte que d'une part, les intervenantes ne peuvent pas toujours réaliser un accompagnement et un suivi auprès des personnes. D'autre part, les intervenantes vivent de fortes pressions et courent un grand risque de tomber en épuisement professionnel.

Ben, ce serait le fun d'avoir plus d'intervenants, je pense, pour faire le suivi... [Rire] À commencer par ça. Mais là, on va vous dire, « Ben, il faut les trouver, ces intervenants, parce que ce n'est pas non plus évident d'avoir les ressources, il y a une pénurie de ressources... Mais l'argent, oui, ça aide. Pour embaucher plus de gens... Intervenante du quartier Parc-Extension

S'ajoute le fort roulement de personnel dans le milieu, qui est causé à la fois par l'exigence du travail, les conditions de travail difficiles ainsi que la pénurie de main d'œuvre qui touche le Québec. À titre d'exemple, durant notre recherche, plusieurs intervenantes rencontrées ont quitté leur emploi dans les mois suivants l'entrevue, d'autres ont été embauchées et d'autres postes restent à pourvoir. Cette réalité n'est pas propre au milieu communautaire de Parc-Extension et se retrouve dans d'autres milieux communautaires de la métropole. En somme, le milieu communautaire tient à bout de bras et souvent dans des conditions de travail insuffisantes, des personnes qui sont dans des situations de vulnérabilité sociale en répondant à leurs besoins et en les accompagnant vers les différents services. Ces conditions de travail compromettent la qualité des services offerts à la population, notamment au niveau de la violence conjugale.

Dans notre étude, le milieu communautaire est un espace essentiellement féminin tant du côté des intervenantes que des personnes qui bénéficient des services. Dans le cadre de notre recherche, les 23 intervenantes participantes sont des femmes. Cette forte présence féminine fait écho au travail de *care* qui est réalisé par les intervenantes. Les hommes sont peu présents dans les organismes communautaires ainsi que dans la recherche d'aide. Cela fait référence à la différenciation des rôles sociaux dans les couples, puisque les services communautaires touchent principalement les besoins en lien avec la vie domestique : alimentation, droit au logement, questions administratives, etc. plus traditionnellement réservé aux femmes. Concernant les organismes dont la mission est dirigée vers l'insertion professionnelle, les hommes immigrantes sont plus présents. Des intervenantes ont mis de l'avant l'absence de ressources pour les hommes qui peuvent être aussi pris avec des problèmes de santé mentale ou d'autres problématiques. Les problèmes de santé mentale<sup>10</sup>, dont la dépression, peuvent survenir à la

---

<sup>10</sup> Boukpepsi (2021). Utilisation des services de santé mentale par les immigrants africains au Québec. Thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières.

suite de problèmes d'insertion professionnelle, par exemple lorsqu'ils ne trouvent pas d'emploi ou lorsque qu'ils subissent une déqualification professionnelle.

### *Accueillir les personnes*

Les différents organismes réalisent un travail d'accompagnement, notamment technique, auprès des familles. Ces accompagnements consistent, entre autres, en la traduction des différentes lettres reçues par les instances gouvernementales ou encore l'explicitation des différentes démarches bureaucratiques. Les intervenantes constatent le manque d'information des familles, notamment au niveau de leurs droits : au logement, à la personne, etc. Le milieu communautaire vient donc combler cette lacune au niveau de l'accueil en transmettant l'ensemble des informations et en référant aux ressources dont elles ont besoin. Autrement dit, les intervenantes du milieu communautaire réalisent un travail d'accueil avec ces populations. Ce dernier est d'autant plus nécessaire pour les personnes issues de cultures différentes. L'arrivée au Canada est un changement plus ou moins drastique des normes et du cadre juridique, que les intervenantes explicitent aux personnes. Par exemple, la plupart ont une forte méfiance envers les différentes institutions, qui est justifiée du fait de la corruption et des différentes violences subies dans le pays d'origine de la part de ces institutions, mais aussi du fait de leur statut migratoire précaire. Les intervenantes réalisent alors tout un travail de sensibilisation sur le fonctionnement des différentes institutions au Canada. Cette sensibilisation se réalise aussi à propos des droits des personnes, par l'organisation d'ateliers, entre autres sur le droit de la famille ou du travail. Ces ateliers sont aussi une occasion pour déconstruire certains préjugés sur les institutions.

La principale barrière entre les intervenantes et la population reste linguistique. Pour ce faire, une grande partie des organismes emploie une interprète afin d'assurer la traduction entre l'intervenante et la personne. L'interprète est souvent une femme du quartier qui a participé aux activités de l'organisme avant de se faire proposer un emploi. Servir les personnes dans leurs langues maternelles les rassure et permet la création d'un lien de confiance. De plus, l'interprète explicite aussi certains codes et valeurs auprès de l'intervenantes, ce qui permet d'offrir un service plus adapté. Comme les interprètes sont des femmes du quartier, elles deviennent souvent une référence pour les autres femmes.

## 2. Les expériences des femmes immigrantes de Parc-Extension aux prises avec la violence conjugale : portrait de la recherche

Les femmes immigrantes vivant de la violence conjugale font face à plusieurs obstacles et barrières dans la recherche d'aide : normes conjugales, pression communautaire et barrières linguistiques pour ne nommer que celles-ci. Les femmes victimes de violence subissent aussi des violences de la part des autres membres de la famille. La dénonciation peut entraîner une exclusion de leur communauté et la perte de leur réseau.

### 2.1. Activités réalisées au niveau de la collecte de données

Initialement, nous avons prévu une collecte de données via des entrevues semi-dirigées avec les femmes du quartier, avec un objectif cible de 20 femmes ayant vécu de la violence conjugale. Or, nous n'avons pu réaliser que 4 entrevues avec des femmes ayant vécu cette expérience. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette difficulté de recrutement. D'abord, notre équipe de recherche n'était pas connue des femmes immigrantes. Le lien de confiance était absent au départ. De fait, lorsque l'auxiliaire de recherche appelait les femmes pour solliciter leur participation à la recherche, elles refusaient. Aussi, plusieurs femmes ne voulaient pas parler de ce qu'elles avaient vécu, pour ne pas avoir à se replonger dans ce passé, mais surtout par crainte que leur histoire s'ébruïte. Par exemple, sur une liste de 10 femmes, seules 2 femmes ont accepté l'entrevue sans connaissance préalable de l'auxiliaire de recherche. Pour les deux autres entrevues, elles avaient déjà un lien avec l'auxiliaire. Avant le début des entrevues, les femmes posaient plusieurs questions quant à l'anonymat et la confidentialité des données. Cette garantie assurait à certaines la possibilité de parler de leur histoire, sans subir de conséquences par la suite.

Face à ce défi dans le recrutement, l'équipe de recherche a proposé une autre méthode de collecte de données : des groupes de discussions avec des femmes du quartier dans différents organismes. Le but de ces ateliers de discussion était de comprendre le point de vue des femmes sur la violence conjugale, leur compréhension de cette dernière ainsi que des ressources disponibles. Nous avons créé deux ateliers. Le premier portait sur les différentes formes de violence conjugale et l'escalade de la violence. Nous avons créé 5 mises en situation avec des cas de violence conjugale. Une des femmes lisait l'histoire à voix haute, puis on échangeait autour de l'histoire. Nous avons imprimé un champ lexical autour de la violence conjugale. Les femmes avaient la possibilité de sélectionner un mot pour pouvoir parler de la mise en situation. Le second portait sur l'accessibilité des ressources à travers la constitution d'un jeu de rôle. Le but de cet atelier était de comprendre vers quelles ressources les femmes se tourneraient si elles vivaient une situation de violence conjugale. Chaque participante se voyait attribuer un personnage fictif. Ce personnage représentait certaines barrières que les femmes issues de l'immigration et victimes de violence conjugale peuvent rencontrer. Pour chaque ressource, nous avons créé trois cartes actions. À la

suite de l'action, les femmes choisissaient vers quelle autre ressource le personnage se dirigeait. Ces ateliers nous ont permis de saisir le point de vue des femmes sur la violence conjugale, mais aussi sur les ressources. Nous avons réalisé 6 groupes de discussion qui nous ont permis de rejoindre 25 participantes.

## 2.2. Résultats

### *Les barrières au dévoilement des violences vécues*

D'après nos résultats, il est rare qu'une femme ne vive qu'une seule forme de violence. De nos entrevues avec les femmes immigrantes ayant vécu de la violence conjugale, elles faisaient référence à des violences verbales, économiques, physiques, sexuelles et intrafamiliales. Cette dernière concerne notamment les femmes qui vivent avec leur belle-famille. Les participantes à la recherche ont une bonne connaissance de la violence conjugale y compris de ces différentes formes. D'ailleurs la majorité des femmes connaissent une autre femme de l'entourage qui en a vécu, si elles ne sont pas elles-mêmes des survivantes. Les femmes font face à plusieurs barrières qui s'entrecroisent dans le dévoilement. Sortir d'une relation de violence est un long parcours, qui peut s'étaler sur plusieurs mois comme plusieurs années. Cette section présente les différentes barrières identifiées dans le cadre de cette recherche chez les femmes issues de l'immigration.

### *La méfiance institutionnelle*

La peur des institutions est une des barrières largement mentionnées par les intervenantes et par les femmes durant les groupes de discussion. Cette peur est principalement dirigée vers la police et la DPJ, mais d'autres institutions peuvent être concernées. Cette peur s'explique par la corruption des institutions dans leurs pays d'origine. Effectivement, certains pays n'offrent aucune protection aux femmes victimes de violence conjugale et dénoncer cette violence peut les mettre en danger. Ainsi, les femmes n'osent pas dénoncer au Canada de peur que les institutions ne les protègent pas. Concernant la DPJ, la peur concerne la prise des enfants, notamment du fait d'une méconnaissance des ressources ou d'histoires qui se racontent dans le quartier. Plusieurs conjoints violents usent de la désinformation pour maintenir le contrôle sur leur conjointe.

Oui. Presque toutes les femmes. Ça revient fréquemment. Les femmes de toutes les communautés qu'on reçoit ici, elles ont peur de la police, parce que la police, dans leur pays, ce n'est pas une police nette, c'est une police corrompue, donc dans leur pays, même si elles font une plainte, elles ne vont pas avoir le droit... Elles ont quand même peur de la DPJ, la protection des enfants—alors, là, on va dire, c'est le monstre, pour elles... Parce qu'elles ont reçu des menaces du mari ou du conjoint, que si jamais elles portaient plainte, la DPJ pourrait embarquer et placer les enfants. Donc il y a toujours une peur de la DPJ. C'est ça, il y a une méconnaissance des lois et du système, ici... Donc elles ont toujours une réticence, par rapport au fait de divulguer beaucoup des violences qu'elles ont vécues. Intervenante du quartier Parc-Extension

Pour briser cette méfiance il est important d'explicitier le rôle des institutions et leur fonctionnement. Pour ce faire, il est intéressant d'inviter des intervenantes de ces institutions pour créer des liens avec la communauté et changer leurs perceptions face à ces institutions.

### *La dépendance économique et les statuts migratoires précaires*

La dépendance économique de certaines femmes aux revenus de leurs conjoints peut constituer une autre barrière au dévoilement et à la dénonciation. Effectivement, la sortie de la relation rime avec une grande insécurité financière qui peut les amener à repousser la sortie de la relation violente. Certaines femmes subissent aussi de la violence économique. Dans cette situation, les femmes ne peuvent pas utiliser l'argent du foyer mais doivent demander la permission pour avoir de l'argent. Cette situation de dépendance accrue rend la sortie de la relation violente difficile puisque les femmes ne disposent d'aucune source de revenus. Les statuts migratoires comme le parrainage constituent aussi une barrière à la dénonciation. Beaucoup de femmes ne sont pas au courant des différentes clauses qui entourent ce statut, dont celle sur la protection des femmes victimes de violence conjugale. Les conjoints violents utilisent le statut migratoire comme menace auprès des femmes. Ainsi, beaucoup de désinformation circule concernant les statuts migratoires et la violence conjugale. Par exemple, plusieurs conjoints abusifs usent de la menace du renvoi dans le pays d'origine si leur conjointe quitte la relation du fait du parrainage. Or, il existe une clause protégeant les femmes parrainées qui subissent de la violence conjugale.

### *La pression communautaire et familiale*

La pression communautaire et familiale constitue une autre des barrières rencontrées par les victimes de violence conjugale. La famille pousse les femmes à demeurer dans la relation violente pour préserver l'union des familles. Dans nos données, une grande majorité des mariages sont arrangés par les parents des époux. Par leur union, les époux unissent les deux familles. La séparation est vue comme un déshonneur et l'union des familles doit être favorisée au bien-être des individus formant le couple. En plus de la pression familiale, la pression communautaire est aussi présente. Cette dernière se manifeste par l'exclusion des femmes qui ont dénoncé une situation de violence conjugale. De plus, les femmes célibataires ou monoparentales portent un stigmate de leur condition. En effet, c'est par le mariage et les enfants que les femmes sont reconnues au sein de leur communauté.

Et ça donne des situations comme on a vécu dernièrement, où la jeune femme s'est fait tuer par son mari... Elle vivait de la violence depuis longtemps, mais personne ne le savait, parce que ce n'est pas quelque chose qu'on va sortir du ménage, en tant que tel. Ce n'est définitivement pas la seule. Et si elles osent parler, elles se font fusiller, non seulement par la famille, mais aussi par la communauté au complet. Ça pourrait même être la source d'encore plus de violence, de la part de la famille. Donc oui, c'est très paradoxal, c'est pour ça que je dis qu'elles sont un peu prises dans une prison, ou dans un piège, parce que c'est vraiment un catch 22. C'est, « damned if you do, damned if you don't ». Intervenante du quartier Parc-Extension.

### *L'isolement et la barrière linguistique*

L'isolement est une autre barrière rencontrée par les femmes victimes de violence conjugale. L'agresseur essaie toujours d'isoler sa victime afin d'avoir de l'emprise sur elle. En la coupant de ces relations, la sortie de la relation devient encore plus difficile. L'isolement fait en sorte que les victimes connaissent moins les ressources disponibles et ne trouvent pas de support extérieur pour les accompagner dans leurs démarches. Pour plusieurs femmes de Parc-Extension l'isolement est aussi linguistique, dans le sens où certaines ne maîtrisent ni l'anglais ni le français pour communiquer les violences subies à la maison. Raconter leur histoire dans une langue autre que maternelle constitue un autre défi. D'où l'importance de recourir à des interprètes interculturelles en matière de violence conjugale qui respecteront la confidentialité.

### *La méconnaissance des services*

La méconnaissance des services spécialisés en matière de violence conjugale, mais surtout des différentes procédures constituent d'autres barrières qui peuvent venir entraver la sortie des femmes d'une relation violente. Cette méconnaissance des services implique alors un travail d'explicitation des différentes procédures aux femmes afin de les rassurer et de les sécuriser dans la démarche. Cette méconnaissance recouvre le processus de plainte à la police, la prise en charge par les services spécialisés et les procédures au tribunal, si la plainte passe en cours. Ces démarches sont longues et complexes. Cette méconnaissance s'accompagne souvent d'un manque de confiance. Les intervenantes doivent à la fois expliciter le fonctionnement des services et obtenir la confiance des femmes pour entamer le processus.

Et même, quand j'ai parlé avec vous et X, je vous ai dit que les filles avaient reçu à plusieurs reprises des appels de la part de femmes qui parlent dans leur langue maternelle, et qui ne sont pas prêtes à venir, même s'il y a un très grand danger pour elles. Elles ne sont pas prêtes à aller dans une maison d'hébergement. Et ça, on peut le comprendre, parce que... « C'est quoi, une maison d'hébergement? Est-ce qu'il y a des aliments kasher pour moi? Ou halal? Est-ce que c'est un bordel? Est-ce que je serai limitée? Est-ce que les personnes sont méchantes? » Elles ne savent pas. Parfois, les femmes ont beaucoup d'enfants, et parfois, aussi, elles ont leurs parents. « Qu'est-ce que je peux faire avec ma mère? Est-ce que je peux l'emmener avec moi? » Alors ce sont tous ces aspects culturels qui peuvent bloquer, un peu comme un blocage linguistique, ça peut empêcher ces dames d'avoir un accès aux services qui sont bien nécessaires pour leur sécurité, et pour la sécurité de leurs enfants. L'autre truc, c'est: « Est-ce qu'ils sont confidentiels, les services qu'on reçoit ici? Est-ce qu'il y a ce lien de confiance? » Intervenante du quartier Parc-Extension.

### *Le sentiment de honte*

La honte rejoint le fait de vivre la violence conjugale en silence. Les conséquences de la violence conjugale font en sorte que les femmes perdent confiance en elles, en leur jugement et action. Si la communauté ne la croit pas ou l'encourage à rester dans la relation violente, la sortie de la relation pourra être encore plus difficile.

Mais aussi toute la question culturelle—donc la honte qu'on apporte à une famille, la honte que c'est que de divulguer ce genre de choses... Dans la société, il y a une

certaine normalisation de ça, aussi, qui fait que les gens sont plus vulnérables, parce que, dans leur culture, c'était peut-être normal, d'agir comme ça, mais pour nous, ici, ça ne l'est pas... C'est un manque de valorisation de soi, manque de confiance en soi et d'estime de soi, des traumatismes, des expériences de vie... Beaucoup de choses. Intervenante du quartier Parc-Extension.

L'ensemble des barrières citées précédemment peuvent s'entrecroiser. Cet entrecroisement rend le dévoilement et la recherche d'aide encore plus complexe. Les intervenantes communautaires en travaillant sur le terrain permettent de lever certaines barrières, dont l'isolement et le sentiment de honte en sensibilisant et abordant la question de la violence conjugale dans leurs activités. Les réalités des femmes du quartier de Parc-Extension illustrent le concept d'intersectionnalité, qui désigne l'entrecroisement de plusieurs systèmes de domination. Ce concept permet de comprendre comment les différents systèmes d'oppression s'imbriquent tout en produisant des expériences singulières<sup>11</sup>.

### *Les trajectoires*

Les trajectoires identifiées sont issues des entrevues et les groupes de discussions réalisés avec les femmes. Il apparaît qu'il n'existe pas une voie permettant à une femme de sortir d'une relation violente. Effectivement, les groupes de discussion ont mis de l'avant une diversité de ressources potentiellement mobilisables pour les femmes pour dévoiler et demander de l'aide. D'où l'importance que l'ensemble des professionnels aient des connaissances minimales sur la violence conjugale et les ressources disponibles. Effectivement, pour une majorité de femmes, la mobilisation des ressources spécialisées ou de la police n'était pas premier dans leur choix. Elles choisissaient plutôt les ressources communautaires avec lesquelles elles ont une relation de confiance. Nos données montrent comme d'autres recherches précédentes effectuées [citation] que les femmes font plusieurs tentatives de quitter la relation avant de la quitter définitivement. Ces tentatives se réalisent après plusieurs épisodes violents. Nous avons pu dégager deux types de trajectoires distinctes :

#### ➤ Des services spécialisés aux ressources communautaires

Certaines femmes ont directement appelé les lignes d'aide en matière de violence conjugale pour avoir accès à une place en maison d'hébergement. Elles ont donc commencé à fréquenter les organismes communautaires après la sortie de la relation violente. Parfois, elles sont référencées par les travailleuses de la maison d'hébergement, ce qui permet aux travailleuses communautaires de connaître l'expérience passée de la femme et de cadrer son travail avec elles. D'autres femmes ne seront pas référées mais vont tout de même choisir de fréquenter les organismes pour développer un nouveau réseau, faire du bénévolat. Dans ce type de trajectoire, les femmes sont déjà passées par les ressources et ont eu un suivi. Elles sont généralement sorties de la relation violente, mais certaines risquent de retourner dans cette dernière. Il est donc important de s'assurer qu'elle ne retourne pas dans la relation violente ou que si elle y retourne qu'elle continue à fréquenter les ressources pour éviter leur isolement.

---

<sup>11</sup> Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241–1299.

➤ Des ressources communautaires aux services spécialisés

Dans ce type de trajectoire, les femmes fréquentent les organismes communautaires de son quartier. Une fois qu'elles ont développé une relation de confiance avec l'une des intervenantes, elles dévoilent sa situation conjugale et le processus d'accompagnement débute. Généralement, les travailleuses communautaires donnent les informations des ressources spécialisées aux femmes. Une fois qu'elles sont prêtes, elles appellent les ressources et quittent la relation. Après le passage dans les services spécialisés, il se peut que les femmes retournent vivre dans le quartier. Dans ces cas-là, elles poursuivent leur implication dans les différents organismes. En revanche, dans d'autres cas, les femmes quittent le quartier pour s'installer ailleurs afin de ne pas vivre de répercussions négatives dans leur quotidien, pour ne pas croiser leur ancien conjoint. Durant ce processus de sortie d'une relation violente les femmes ont mentionné une certaine difficulté à devoir parler de celle-ci, notamment dans la répétition de leur histoire. Sur les 4 femmes, seulement une a déposé une plainte à la police qui s'est conclue par un ordre de restriction pour le partenaire violent.

En conclusion, les femmes du quartier rencontrent un certain nombre de barrières au dévoilement de leur situation. Si les femmes connaissent la violence conjugale ainsi que ses manifestations, il n'empêche qu'elles rencontrent de nombreux obstacles qui s'accumulent les uns sur les autres rendant la recherche d'aide plus complexe. D'où l'importance du travail des travailleuses communautaires. Ces dernières agissent à la fois dans l'amont, en prévenant et sensibilisant à la violence conjugale, pendant la violence en dépistant les signes et en les accompagnant dans leur processus. Enfin, elles interviennent à l'aval en soutenant les femmes lorsqu'elles sortent de la relation violente, qu'elles soient passées ou non par une maison d'hébergement.

### 3. Les pratiques professionnelles des intervenantes et travailleuses communautaires en violence conjugale

Les résultats de la démarche ont mis de l'avant la nécessité de développer des compétences et des connaissances en matière de violence conjugale chez les intervenantes du milieu communautaires. Ces dernières sont généralement en première ligne pour dépister et accueillir un dévoilement. La communauté de pratique a mis l'avant le besoin pour les intervenantes de se rencontrer et d'échanger entre elles.

#### 3.1. Activités réalisées

De l'été 2021 à l'hiver 2022, nous avons réalisé 23 entrevues avec les travailleuses et intervenantes du milieu communautaire et du réseau public de Parc-Extension, sur un objectif initial cible de 15. Ces entrevues semi-dirigées portaient sur leurs pratiques professionnelles, leur rapport aux femmes et familles du quartier, leurs connaissances et leurs expériences en matière de violence conjugale et d'accompagnement. À travers ces entretiens, nous avons pu comprendre la diversité des pratiques d'accompagnement avec les femmes du quartier victimes de violence conjugale. De plus, les entretiens nous ont permis d'accéder indirectement à certaines histoires des femmes du quartier, venant compléter les informations recueillies auprès des femmes.

À partir de l'été 2022, nous avons organisé des communautés de pratiques avec les intervenantes du milieu communautaire. Les deux premières rencontres ont permis de compléter nos données sur les accompagnements des femmes immigrantes victimes de violence conjugale. Par la suite, ces communautés de pratiques ont été l'occasion pour les intervenantes sur leurs bonnes pratiques ainsi que de valider leur perception et action lors de cas de violence conjugale.

#### 3.2. Résultats

##### *Formations et expériences professionnelles*

Les résultats de nos entrevues montrent une variété de parcours professionnels et scolaires. Les niveaux de diplômes vont du secondaire au doctorat. Les services gouvernementaux regroupent des personnes aux parcours plus similaires. En effet, toutes les intervenantes des services publics interrogés ont au moins un baccalauréat ou une maîtrise en travail social. Le milieu communautaire, quant à lui, regroupe des personnes aux profils plus diversifiés. Parmi les personnes ayant un diplôme postsecondaire, toutes n'ont pas une qualification en travail social. Plusieurs ont des diplômes reliés à la relation d'aide ou de l'intervention psychosociale, par exemple dans des spécialisations comme la sexologie ou la psychologie.

Pour certaines, elles possèdent des diplômes qui ne sont pas directement reliés au travail d'intervention comme certaines disciplines en sciences humaines telles que la sociologie, les sciences politiques, le droit international, etc. Ces disciplines sont plus théoriques bien qu'avec une certaine proximité avec le travail de terrain et d'intervention. Ces diplômes donnent un certain bagage de connaissance aux intervenantes,

Par du bénévolat, en fait. J'ai commencé par faire du bénévolat dans une maison d'écoute pis... suite à mon bénévolat... C'est... En fait, pis finalement, c'est mon école là, la maison des enfants 1, c'est vraiment là où est-ce que j'ai appris là le communautaire... l'intervention, etcetera, etcetera. Intervenante



Je suis intervenante sociale à la O1, ça fait maintenant quatre ou cinq mois que je travaille ici... C'est mon premier poste en tant qu'intervenante sociale, donc c'est vraiment ma première expérience sur le terrain post-université. Intervenante

J'ai fait un baccalauréat en sexologie... Donc par ma formation, je suis sexologue. J'ai travaillé pendant à peu près cinq ans avec de jeunes femmes mères, donc entre quinze et vingt ans, qui vivaient une première grossesse, en tant qu'intervenante sociale. Ensuite, je me suis dirigée plus vers la santé mentale, [...] Ça fait à peu près un an que je travaille comme coordonnatrice à la O6. Intervenante.



Baccalauréat en arts, j'étais dans mon pays d'origine. Mais ici, j'ai pris beaucoup de petits cours [dans un organisme communautaire], une formation de 19 mois... Mais je ne suis pas restée à la maison, je faisais beaucoup de bénévolat [...]. La formation était en intégration au marché du travail. Mais après, la dame là-bas m'a trouvé un travail, elle m'a dit, « Ok, tu vas faire le porte-à-porte... » J'ai commencé en petit, comme, quinze heures par semaine, puis vingt-cinq, et maintenant, c'est trente-cinq heures. Intervenante.



mais elles n'ont que très peu d'expériences en termes d'intervention auprès de la population. D'autres intervenantes ont eu des expériences dans d'autres organismes avant d'occuper leur emploi actuel à Parc-Extension. Finalement, d'autres intervenantes n'ont pas de diplôme mais ont toujours travaillé dans le milieu communautaire. Elles ont débuté par du bénévolat, puis elles ont accédé à des emplois dans le milieu communautaire. Pour certaines travailleuses issues de l'immigration, le milieu communautaire correspond à leurs premières expériences professionnelles au Canada. Elles commencent par des petits contrats, que l'organisme renouvelle. Ces emplois s'obtiennent majoritairement à la suite d'une implication dans l'organisme, soit à travers du bénévolat, soit en participant dans un programme ou un projet de l'organisme. Pour d'autres, elles se sont d'abord investies dans le conseil d'administration de l'organisme, et par la suite ont obtenu un poste, souvent proche de la direction. Toutefois, ce n'est pas parce qu'elles ont un poste de direction ou proche de ce mandat qu'elles ne réalisent pas de travail de terrain. Effectivement, la majorité des directrices des organismes communautaires travaillent aussi sur le terrain en participant aux différentes activités de l'organisme. Ainsi le milieu communautaire regroupe un ensemble de travailleuses aux profils diversifiés. Les parcours menant à un emploi dans le communautaire sont pluriels.

### *Connaissances et compréhension de la violence conjugale*

Même si les intervenantes ne sont pas spécialisées en violence conjugale, elles connaissent ses différentes formes et ses manifestations. Pour sa définition, les intervenantes incluent les différentes formes de violence : physique, verbale, psychologique, économique, sur l'honneur. Les violences intra-familiales sont aussi comprises dans leur compréhension de la violence conjugale. Ces dernières recouvrent les violences commises par les membres de la famille sur une femme, souvent exercées par les beaux-parents notamment lorsqu'ils vivent ensemble. Les intervenantes ont donc une connaissance et une compréhension de la violence conjugale, ce qui leur permet de reconnaître les signes mais aussi de pouvoir mettre des mots sur les expériences vécues par les femmes. Toutefois, peu d'organisme ont une définition officielle de la violence conjugale.

Dans l'équipe, on va parler de violence entre partenaires intimes dès qu'il y a toute forme de violence, que ce soit sexuelle, psychologique, verbale ou physique... C'est difficile, parfois, avec nos familles, parce que c'est le genre de choses qu'elles vont beaucoup garder pour elles, ou dont elles ne vont pas nécessairement se mêler lorsque ça arrive à d'autres personnes de la communauté, de ce qu'on voit et sait. Mais lorsque nous, on en parle, c'est vraiment dès qu'on voit une forme de violence qui rentre là-dedans, ou dès que la femme va se trouver ou se dire victime...  
Intervenante.

Les intervenantes mettent de l'avant la dimension interculturelle dans leur travail avec la violence conjugale. Elles soulignent notamment le poids que peut amener une dénonciation sur une femme victime de violence conjugale dans le quartier. En effet, dans certaines communautés, dénoncer une telle situation peut apporter du déshonneur sur la famille. Les femmes victimes et qui auront dénoncé la situation seront jugées responsables. De ce fait, elles ont tendance à garder le silence sur les violences vécues pour préserver leur honneur et celui de leur famille. Les femmes ont peur à la fois des violences subies, mais aussi des conséquences de leur dévoilement, car elles risquent une exclusion de leur communauté. Cette exclusion est valable autant pour la femme victime qui dénonce que pour la femme

de son entourage qui la supporte ou l'accompagne vers les ressources. Ainsi, la sororité semblerait plus complexe à développer.

### *Dépister les violences conjugales et intervenir*

Les intervenantes communautaires sont généralement en première ligne pour dépister des cas de violence conjugale alors même qu'elles ne sont pas spécialisées. Le dépistage passe d'abord par un travail de sensibilisation. Celle-ci se réalise par la création d'espaces de discussions dans les organismes communautaire. Ces espaces s'adressent autant aux victimes de violence conjugales qu'aux survivantes. Pour les premières, ces ateliers permettent d'aborder les différentes formes de violences, les procédures et les différents services disponibles. Pour les secondes, ces ateliers peuvent être une occasion pour raconter leur histoire et partager leurs parcours. Dans ces espaces, les intervenantes constatent une certaine liberté dans la prise de parole. Toutefois, pour y arriver, il faut garantir que l'espace est confidentiel et dans le non-jugement. Ces espaces de discussions peuvent favoriser à la fois les victimes de violence conjugale et les survivantes. Pour les premières, ces ateliers permettent d'aborder les différentes formes de violences, les procédures et les différents services disponibles. Pour les secondes, ces ateliers peuvent être une occasion pour raconter leur histoire et partager leurs parcours.

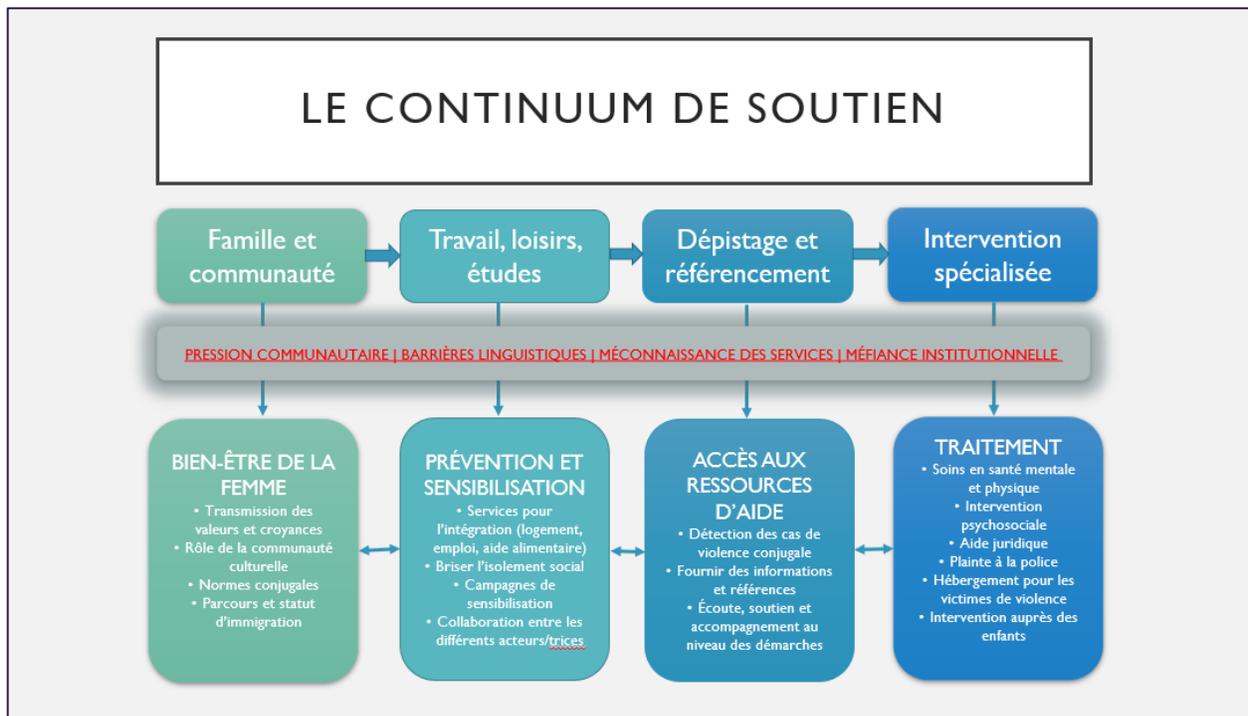
Lorsque les intervenantes reçoivent un dévoilement, cela ne signifie pas que la personne va quitter la relation violence ou qu'elle va se diriger vers les ressources spécialisées. Il peut s'écouler un certain temps entre les deux. Il se peut aussi que la femme ne souhaite engager aucune procédure. Les intervenantes soulignent la complexité de travailler et d'intervenir auprès de ces femmes. Elles se sentent souvent démunies face à certaines situations où elles savent la violence subie à la maison, mais l'impossibilité d'intervenir. Bien qu'elles fournissent les coordonnées des ressources spécialisées pour sortir de la relation de violence, si la femme ne souhaite pas partir, elles ne peuvent pas prendre cette décision à la place de la femme concernée.

Et chaque jour, elle me disait, « Ah, IN14, je ne peux plus, je ne peux plus... », donc un jour, elle me dit, « Je pense que cette semaine, je vais quitter. » Je dis, « C'est ta décision, je ne peux pas te dire quoi faire, mais nous serons là pour te supporter. » Donc elle a pris le téléphone, et elle a commencé à parler avec ses parents, au [pays d'origine]. Elle parlait dans sa langue, mais en écoutant la conversation, tu savais qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Parce qu'elle criait, et on entendait que l'autre personne, là-bas, criait aussi, et après, elle a commencé à pleurer, et pleurer, et puis elle a raccroché le téléphone. J'ai dit, « Qu'est-ce qu'il s'est passé? », et elle m'a dit, « Non, ma mère m'a dit que je ne peux pas quitter, parce que c'est mon mari, c'est le Seigneur qui m'a donné ce mari, que je ne peux pas faire ça, je ne peux pas faire ça à ma tante... », donc toutes ces choses de culpabilité, « Tu ne peux pas me faire ça, parce que si tu fais ça, il y aura des conséquences », et cætera... Donc elle m'a dit, « Je ne le fais pas ». Donc chaque semaine, comme elle voulait, elle parlait avec sa famille... Puis elle a arrêté. C'était un processus, de comme, toute une année, hein. Mais tu vois, comme ça, qu'il y a tellement de choses qui peuvent arriver, hein... Intervenante.

L'accompagnement vers les ressources spécialisées diffère d'une intervenante à l'autre selon son aisance face à ces situations. Alors que certaines intervenantes se sentent suffisamment à l'aise pour accompagner les femmes dans leurs démarches de sortie de la relation violente, d'autres travailleuses du

milieu communautaires ne se sentent pas assez outillées pour intervenir auprès des victimes. Elles préfèrent jouer un rôle de sensibilisation et d'accompagnement vers les ressources spécialisées. Ainsi, nous pouvons voir une certaine hétérogénéité dans les postures des intervenantes du milieu communautaire.

Le continuum de soutien met de l'avant les différents espaces dans lesquels les intervenantes peuvent intervenir dans le cadre de leur travail. Toutefois, elles n'ont pas toute la même aisance. Certaines ne souhaitent pas faire de l'intervention spécialisée et préfèrent déléguer à des travailleuses sociales, alors que d'autres intervenantes formées en travail social se sentent capable d'agir dans l'intervention spécialisée. Ce continuum met de l'avant l'ensemble des positions qui peuvent se retrouver sous le travail d'agente communautaire.



Les travailleuses du milieu communautaire travaillent aussi avec des femmes qui sont sorties d'une relation violente. Elles sont parfois référées à certaines ressources du quartier par les maisons d'hébergement. En effet, lorsque le séjour en maison d'hébergement se termine, toutes les femmes n'ont pas une place en maison de 2e étape. Le référencement vers les ressources du quartier devient une nécessité. En maison d'hébergement, les femmes sont entourées et ont accès à une intervenante psychosociale. À la sortie de la maison, elles n'ont plus accès à ces services, ce qui peut les fragiliser. Le référencement vers les ressources permet alors aux femmes de se constituer un nouveau réseau et de connaître les ressources dans le quartier<sup>12</sup>. D'où l'objectif de concertation dans le projet de recherche, qui souhaite favoriser les liens de collaboration entre les services spécialisés et les milieux communautaires.

<sup>12</sup> Nolet, A.-M., (2018). *L'autonomie relationnelle des femmes victimes de violence conjugale : une analyse de leur réseau social*. (Ph.D). Université de Montréal.

### *De la nécessité de développer un lien de confiance*

Pour favoriser un dévoilement, les intervenantes doivent créer un lien de confiance avec les femmes. Pour ce faire, elles insistent sur la nécessité de créer des liens informels avec les femmes, à travers des activités plus ludiques ou du moins des activités qui sortent d'un cadre d'intervention. Le dévoilement est une étape charnière dans l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale. D'après notre recherche de terrain, l'obtention d'un dévoilement d'une femme victime de violence conjugale à Parc-Extension n'est pas facile. Néanmoins, certaines femmes dévoilent les situations subies à la maison. Notre recherche de terrain ne permet pas de faire ressortir un schéma typique permettant de mener à un dévoilement. Toutefois, une posture d'écoute dans un espace confidentiel favorise la prise de parole des femmes. Les espaces de discussion collective autour de la violence conjugale favorisent aussi les dévoilements. Dans le cadre des activités de discussion certaines femmes ont dévoilé connaître d'autres femmes qui en vivent ou qu'elles sont elles-mêmes des survivantes. Le travail de sensibilisation est important puisqu'il permet de faire sortir la violence conjugale du privé, c'est-à-dire de le faire reconnaître comme un problème social.

Le lien de confiance s'octroie aussi à travers des pratiques d'intervention qui prennent en considération l'ensemble de la personne et l'environnement dans lequel elle vit. Certaines intervenantes insistent sur la nécessité de porter un regard différent sur la population :

Si je m'étais limitée à ma première perception pis que j'encourage cette perception là comme quoi des immigrants, c'est juste des personnes dans le besoin, c'est juste des gens qui ont besoin de services, j'trouve que ça joue. Moi, les femmes, c'qu'y apprécient de moi, c'est que j'crois en eux pis j'crois en elles pis que j'pars d'elle. Y'ont déjà quelque chose à offrir... J'suis dans c'te style d'intervention là, j'pense que c'est aidant. IN01

Ce changement de regard s'accompagne aussi d'autres pratiques d'intervention. Par exemple, une intervenante laisse les personnes choisir leurs techniques de recrutement pour le bénévolat ou les laisse décider des activités à réaliser. Ce type d'intervention met l'emphase sur les personnes qui gravitent autour de l'organisme ce qui leur permet de pouvoir participer pleinement aux différentes activités. Cette manière d'intervenir peut renforcer la création de liens à la fois entre les personnes, mais aussi avec les différentes intervenantes.

Le développement des liens informels est essentiel au développement d'une relation de confiance. Les liens informels font référence à l'ensemble des discussions et échanges qui ont lieu en-dehors d'une rencontre en intervention. L'installation d'une relation de confiance demande du temps. Ce n'est qu'avec le temps que les femmes seront susceptibles de se confier et de demander de l'aide. En d'autres termes, il s'avère nécessaire de développer des liens autres que ceux qui s'inscrivent dans un rapport travailleurs-bénéficiaires.

Moins de cas, et plus de temps passé avec ces gens-là, et même, plus de temps informel, passé avec ces gens-là... Peut-être pas juste dans un bureau, en face à face, mais ce serait d'aller dîner avec la personne, d'aller faire des activités avec elle, qu'on puisse vraiment établir un lien où la personne se sente assez confortable pour être capable de s'ouvrir, aussi, que ce ne soit pas seulement dans un bureau, une fois par semaine, que les interactions avec cette personne-là puissent l'aider à s'ouvrir... Donc

être capable d'avoir plus d'interactions informelles que d'interactions formelles, ça crée des liens différents, et quelque chose de beaucoup plus deep, si on veut, de plus riche, en tant que tel, dans la relation. Et je pense que ça a le potentiel d'aider beaucoup plus que juste une rencontre une fois par semaine. IN19

Finalement, la création d'espace en non-mixité dans plusieurs organismes du quartier seraient bénéfiques aux femmes, pour leur offrir des espaces d'échanges.

#### *Des limites dans la réalisation de leur travail*

Au niveau des limites rencontrées par les intervenantes communautaires, nous retrouvons en premier lieu le manque de ressources dans le milieu communautaire. Le manque de ressources génère une forte instabilité. Le roulement du personnel est assez élevé. Par exemple, durant notre recherche de terrain, plusieurs intervenantes ont quitté leur travail alors que d'autres sont arrivées. Certaines intervenantes ont des contrats renouvelables à chaque année. En plus du roulement du personnel, plusieurs intervenantes ont souligné une charge de travail trop lourde, ce qui a mené certaines à un épuisement professionnel. Les conditions de travail sont précaires et ces conditions ne s'arrêtent pas au milieu communautaire.

Donc on est un peu tirailé là-dedans, on voudrait faire plus, mais ce n'est pas nécessairement dans notre mission, et on sait qu'on pourrait éventuellement les avoir, mais ça prendrait plus de temps que ce qu'on est capable de donner. » IN20

Le milieu de la santé connaît aussi une saturation. Par conséquent, les intervenantes transfèrent certaines personnes au milieu communautaire, ajoutant à la charge de travail des intervenantes communautaires.

Le CLSC, il déborde, ils sont très limités, et je dis ça par expérience, parce que j'ai fait mon stage en santé mentale dans un CLSC. J'avais des dossiers, ça faisait huit mois qu'elles étaient sur la liste d'attente, parce qu'elles avaient des idées suicidaires. Il n'y a personne qui a fait le suivi. C'est ridicule, le temps qui passe avant qu'on puisse offrir des services à ces personnes-là. Et ça, je trouve ça extrêmement pressant. Donc on les accepte, et on les prend, mais... J'arrive, à un moment donné, avec vingt dossiers... Si je rencontre ces femmes-là deux fois par semaine, ou une fois à chaque deux semaines... Ça veut dire que je fais dix rencontres par shift de sept heures. Impossible. Ça déborde. Je le fais tous les jours, mais j'espère que... C'est impossible. On n'est pas capable, on n'est pas capable d'avancer. IN23

L'absence de formation en travail social constitue une autre limite rencontrée par les intervenantes du milieu communautaire. L'absence de formation peut parfois générer un sentiment d'impuissance, car elles ne savent pas comment gérer les différents défis qui accompagnent le travail d'intervenante. Cela est particulièrement le cas quand elles reçoivent des histoires douloureuses. Certaines intervenantes n'arrivent pas à mettre des limites, voire une distance avec les femmes qu'elles suivent, ce faisant les limites professionnelles sont difficiles à établir, surtout si les intervenantes habitent le quartier.

Des fois, j'appelle pour de l'aide, parce que moi aussi, je prends tout à cœur, tu sais, je n'ai pas la formation pour me backer... Alors, il y a beaucoup de gens qui travaillent en travail social, mais ils ont les études, ils ont appris comment mettre des barrières,

comment gérer leurs émotions... Et je n'ai pas ça, moi. Alors il y a eu des crises, il y a eu des moments difficiles, j'ai encore envie, des fois, quand un résident a le cancer et me parle de toutes ses bobos, et dans la même semaine, il y a deux autres femmes qui m'appellent et me disent qu'elles ont le cancer... C'est beaucoup à gérer, je n'ai pas l'expérience, je n'ai pas les outils. Des fois, ça m'arrive d'appeler un travailleur social, ou le 811, ou même de référer les résidents au 811, et des fois, je l'utilise pour moi, sinon, j'appelle mon psy... Mais c'est ça, c'est beaucoup de one on one. IN09

Pour conclure, le milieu communautaire à Parc-Extension arrive à une certaine saturation. La plupart des intervenantes ont, durant les entrevues, mentionné une surcharge de travail et parfois un certain épuisement professionnel. Effectivement, le travail dans le milieu communautaire est exigeant autant physiquement qu'émotionnellement. Ceci compromet une offre de services étendue et cohérente pour les femmes victimes de violence.

## 4. Adéquation des services existants et les besoins des femmes immigrantes de Parc-Extension vivant de la violence conjugale

Les résultats de la recherche ont permis de mettre en lumière un réseau de ressources à deux vitesses : un pôle des ressources formelles (CLSC, CIUSS, police de quartier) et un pôle des ressources informelles (organismes communautaires). Les deux sont complémentaires mais fonctionnent en silo, ce qui compromet la chaîne de référencement des femmes victimes de violence conjugale.

### 4.1. Activités réalisées

Les entrevues avec les intervenantes ont aussi porté sur les liens de collaboration entretenus avec les autres organismes et instances publiques du quartier. Nous avons reconstruit le réseau des intervenantes des différents organismes en identifiant leurs partenaires réguliers et sporadiques afin de reconstituer le plus fidèlement possible le réseau de l'organisme. Ces entretiens nous ont permis de mieux saisir la dynamique du milieu communautaire et du réseau public dans le quartier. De l'été 2022 à l'hiver 2023, nous avons mis en place une communauté de pratiques avec les intervenantes du quartier qui s'est rencontrée à 7 occasions. Ces rencontres étaient l'occasion de réaliser un premier retour de la recherche aux participantes et de valider nos pistes d'analyses et résultats.

Pour analyser les relations de collaboration et de référencement, nous avons utilisé le logiciel ORA-Lite. Ce logiciel permet de faire de l'analyse de réseaux. Pour ce faire, nous avons bâti une matrice avec les différentes ressources. Nous avons listé les ressources qui ont participé à la recherche, puis nous avons fait un repérage des ressources citées dans les entrevues. Ensuite, nous avons attribué une valeur à la relation entre les ressources communautaires. La valeur 0 équivaut à aucune relation, la valeur 1 équivaut à une relation sporadique et la valeur 2 équivaut à une relation de collaboration établie. Il est à noter que le logiciel ne prend pas en considération les différents degrés de la relation, mais uniquement l'absence ou la présence d'une relation entre deux ressources. Nous avons attribué ces degrés de relation afin de pouvoir relire les productions du logiciel à la lumière de ces derniers. Le logiciel produit une cartographie du réseau entre les organismes.

## 4.2. Résultats

### *La collaboration : deux vitesses, deux constats*

La collaboration renvoie au regroupement de plusieurs organismes autour d'un projet, d'une activité ou d'un évènement. Actuellement, certains organismes du quartier sont regroupés dans le sous-sol d'un complexe prêté par la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Cette proximité géographique permet aux travailleuses de côtoyer les autres ressources et de référer plus directement les personnes vers les autres ressources. En 2023, cette situation se transformera puisque la CSDM reprendra les locaux. Le déménagement des organismes va modifier les manières de fonctionner. Les intervenantes se demandent comment elles vont réorganiser leur travail à la suite du déplacement des organismes en-dehors du complexe William-Hingston.

Au niveau de la collaboration, nous retrouvons deux constats différents. Le premier est que la collaboration n'est pas idéale, alors que de l'autre côté, d'autres intervenantes sont satisfaites de la collaboration entre les organismes. Ces points de vue divergents soulignent alors l'existence de différents réseaux dans le milieu communautaire et une intégration différenciée des organismes dans le réseau. Le temps d'établissement dans le quartier peut aussi influencer la vision portée sur les rapports de collaboration dans le quartier. Outre le temps, le fonctionnement des subventions ne facilite pas toujours les rapports entre les organismes communautaires.

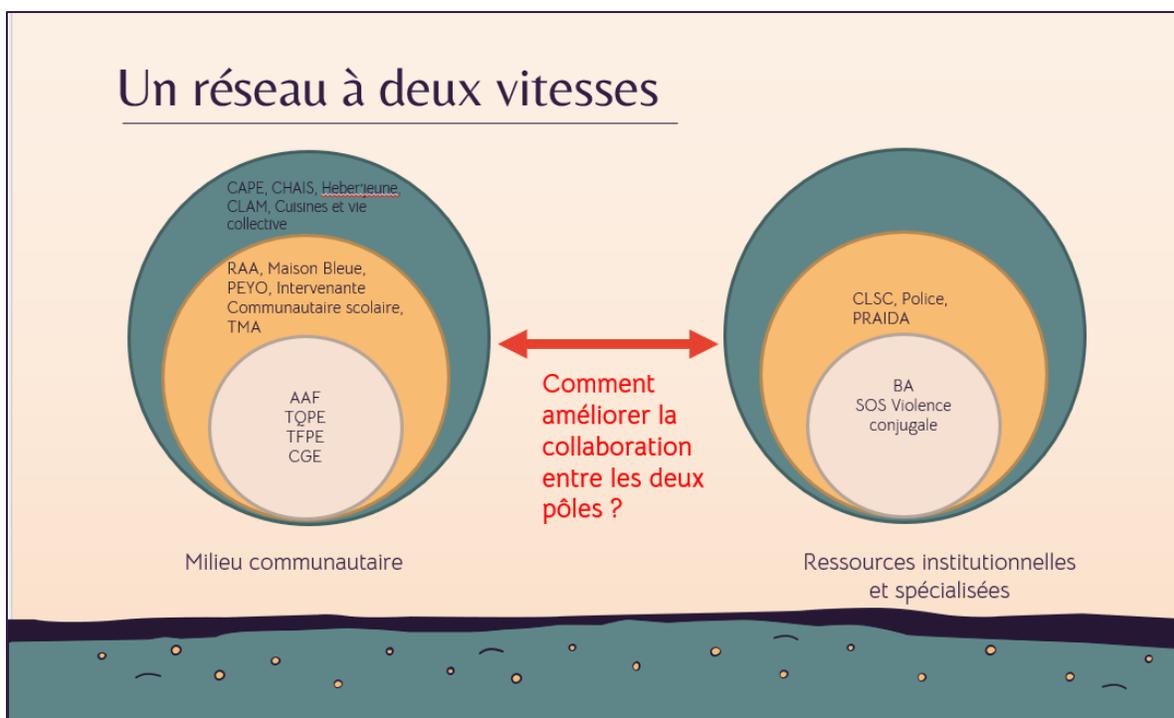
Je sais qu'il y a eu beaucoup de dangers de collaboration, parce que c'est communautaire, que les gens se battent pour les subventions... Je pense qu'il y a des mésententes, des choses comme ça. Justement, moi, le projet de pédiatrie sociale, c'est aussi d'ouvrir la voie à tout ça, de faire un lien... Mais j'ai un peu baissé les bras par rapport à ça, parce que ça me paraît énorme de casser cette barrière ou ces conflits qu'il y a eu par le passé, ces choses qui font que, du coup, les organismes auraient du mal à se mettre ensemble, dans une table de concertation, « Allez, là, on est tous d'accord, c'est ça qu'on va adresser tous ensemble », j'ai l'impression que c'est plus « On y va, deux, trois organismes ensemble, et puis on gère le truc... Mais tous ensemble autour d'une table, on n'arrive pas à communiquer. Intervenante du quartier Parc-Extension.

D'autres intervenantes vont dans le même sens, en soulignant que la collaboration entre les organismes pourrait être améliorée. Effectivement, certains organismes plus récents dans le quartier ne connaissent pas les autres organismes présents. Cette méconnaissance peut traduire un manque de communication et de collaboration de l'ensemble des organismes dans les projets communs. Pour d'autres intervenantes la collaboration est déjà présente. Les intervenantes qui trouvent la collaboration bonne sont celles qui travaillent depuis longtemps dans le quartier et dans des organismes installés.

Je pense, tous ceux qui travaillent ici, on travaille tous en collaboration. On travaille sur différents projets ensemble... Sur les ateliers aussi, des fois, il y a des organismes qui viennent en animer, ici, aussi... Quand on fait des activités, on y va ensemble... Quand on a fait la vigile, le soir, c'étaient tous les organismes qui ont organisé ça, pas juste O2... Donc oui, il y a une très bonne collaboration, je trouve. Intervenante du quartier Parc-Extension.

Finalement, beaucoup de collaborations peuvent être considérées comme ponctuelles, sur une activité, un évènement ou une période de l'année. La collaboration reste à améliorer puisque deux positions se retrouvent, entre d'un côté des intervenantes qui soulignent des problèmes de collaboration ou du moins la nécessité de l'améliorer, versus des intervenantes qui ont un réseau de collaboration bien établi.

L'analyse de réseau nous a permis de mettre de l'avant la densité des collaborations, mais aussi de souligner le fonctionnement à deux vitesses du réseau. Effectivement, d'un côté les ressources communautaires entretiennent de nombreux liens de collaboration et d'un autre côté les ressources institutionnelles entretiennent aussi de nombreuses relations entre elles. Toutefois, les liens entre les ressources communautaires et le réseau institutionnel sont plutôt faibles. En d'autres termes, nous avons pu constater un fonctionnement des ressources à deux niveaux. Aussi, nous avons pu voir des pôles dans le réseau, c'est-à-dire que des groupes de ressources se forment. Ces groupes entretiennent des liens forts entre eux et des liens plus faibles avec d'autres ressources du quartier.



### *Le référencement*

Le référencement est un travail d'accompagnement des personnes vers les ressources adaptées, c'est-à-dire celles qui répondent aux besoins de la personne. Ce travail est essentiel pour assurer un service adéquat aux besoins des personnes. Il est à noter qu'il peut y avoir un référencement sans collaboration et vice-versa.

Les intervenantes apportent deux raisons de référer à un autre organisme. D'une part, si la problématique rencontrée par la personne demande des connaissances et des techniques spécifiques, comme la violence conjugale ou de l'aide juridique bien précise. Sur certaines problématiques comme les deux nommées ci-dessus, la majorité des intervenantes communautaires ne se sentent pas assez outillées pour intervenir auprès des personnes.

But in terms of some specific situations, like with domestic abuse, I would really do my best to try and help with the situation, but whether or not I have the competency or capability to actually do as good as a job as I should be doing, because I haven't received enough training in terms of domestic abuse—I'd do my best to help, but I'd always feel more comfortable referring them to someone who has had that professional training, who knows exactly how to relate to them and how to help them out in the healthiest and most beneficial way. (...) That's a tricky thing, because at the end of the day, my primary concern is what's best for the people who are in front of me. And so, if I think that someone else can do a better job than I can, then I will redirect them. Because I want them to get the best help they can. Intervenante du quartier.

D'autre part, le référencement se fait lorsque l'organisme n'offre pas le service demandé. Dans ces cas-là, les intervenantes posent les limites de la mission défendue et servie par l'organisme et trouvent un organisme qui répond aux besoins de la personne.

On fait du référencement de tout. On a une approche globale et interculturelle, dans nos interventions. (...) On va les aider jusqu'à un certain point, on va faire des recherches pour leur procurer la documentation, et on va parfois essayer de la remplir avec eux, mais on a nos limites, aussi... Donc souvent, on va référer vers d'autres points de service, d'autres organismes communautaires, ou alors le CLSC, ou d'autres organismes en intégration, tout ce qui est francisation et compagnie... Parce que ce ne sont pas nécessairement des choses qui font partie de notre mission, mais on les regarde, parce qu'on trouve qu'il est important de s'en occuper, afin de pouvoir débloquer l'employabilité de la personne. Intervenante du quartier.

Selon le besoin auquel il faut répondre, le référencement peut se faire auprès d'organismes dans le quartier ou en dehors du quartier. Par exemple, pour les hommes chefs de famille monoparentale, les intervenantes orientent vers des organismes en dehors du quartier. Le référencement peut se faire entre des organismes communautaires aux missions différentes ou vers les ressources institutionnelles. Le référencement peut renvoyer à une situation où l'intervenante appelle le service en question ou à une situation dans laquelle l'intervenante transmet l'information à la personne. Dans cette deuxième situation, le suivi ne peut s'effectuer qu'auprès de la personne, alors que dans la première situation, l'intervenante peut aussi faire un suivi auprès de l'organisme ou du service. Certaines intervenantes privilégient le référencement alors que d'autres tentent de répondre à certains besoins avant de référer. Les pratiques de référencement ne sont pas homogènes et dépendent de la mission adoptée par l'organisme.

### *Les suivis*

Nous constatons aussi une grande hétérogénéité concernant les suivis des personnes. Alors que certaines intervenantes réalisent des suivis qualifiés d'informels, soit des suivis qu'elles effectuent auprès de la personne lors de la prochaine rencontre et sans que ce suivi fasse partie du mandat de tâches. D'autres organismes font des suivis plus formalisés. Par exemple, certains organismes suivent des personnes pendant x nombres de mois ou d'années, tout dépendant du type de services offerts aux personnes. Certains organismes ont l'obligation de faire des suivis, selon les exigences du bailleur de fonds.

Ainsi, l'ensemble des organismes ne sont pas soumis aux mêmes règles. Généralement, les services publics ainsi que les organismes ayant des programmes reliés aux services publics doivent effectuer des suivis. Pour les organismes communautaires, ces derniers s'effectuent selon les situations, les personnes impliquées et la disponibilité des intervenantes. Ces suivis durent autant de temps que nécessaire, selon les besoins de la personne. Pour certaines intervenantes, l'accompagnement et le suivi ne font pas partie de leurs tâches. Lorsqu'elles constatent que certaines personnes ont besoin d'un suivi, elles vont les diriger vers des ressources qui effectuent des suivis. Les suivis constituent une limite dans le travail des intervenantes, puisque nous retrouvons une grande hétérogénéité dans les pratiques.

La diversité des pratiques de référencement et de suivis des personnes démontre la nécessité de mettre une place une démarche de concertation locale dans le quartier de Parc-Extension, principalement pour systématiser les pratiques d'accompagnement des femmes victimes de violence de conjugale, mais aussi pour améliorer et renforcer les liens entre le milieu communautaire et public, notamment pour enrayer le fonctionnement à deux vitesses.



## 5. Mettre en place une démarche de concertation et un plan d'action

La mise en place d'une démarche de concertation nécessite beaucoup de temps et d'implication. De plus, l'implication des services communautaire et des services formels est essentielle pour sa réussite.

### 5.1. Activités réalisées

Initialement, notre intention était de former un comité de travail affilié à la Table des Femmes de Parc-Extension (TFPX). À l'automne 2022, nous avons rejoint la Table des Femmes pour lancer notre appel à participation pour le comité de travail. En parallèle, nous nous sommes également associés à la Table de Quartier de Parc-Extension (TQPX) pour lancer un autre appel à participation. Cette approche double visait à optimiser nos chances de trouver des participantes en touchant un éventail plus large d'organismes provenant de divers secteurs. Malheureusement, nous avons reçu un nombre limité de réponses positives pour participer au comité de travail.

Au cours de notre projet, le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal a mis en place une table de concertation sur la violence conjugale, couvrant cinq quartiers : Parc-Extension, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce-Montréal-Ouest, Métro et René-Cassin. Cette table regroupe divers organismes et services publics actifs dans ces quartiers.

Nous avons décidé de nous joindre à la table du CIUSSS dès l'automne 2022, principalement pour deux raisons. Tout d'abord, cela nous permettrait de mieux comprendre le milieu institutionnel et d'établir des liens avec les ressources spécialisées dans la lutte contre la violence conjugale. Deuxièmement, la table réunissait déjà de nombreuses personnes professionnelles issues de différents domaines, ce qui nous offrait l'opportunité d'établir des liens avec elles et de les inviter à participer à des activités ponctuelles spécifiquement axées sur Parc-Extension. Étant donné que la table du CIUSSS en est encore à ses débuts, il nous a semblé judicieux de nous joindre à ses activités tout en ajustant notre objectif de concertation pour correspondre aux initiatives en cours sur le territoire. Dans le cadre de cet objectif de concertation, nous élaborerons en collaboration avec les participant-e-s du quartier un Plan d'action spécifique à Parc-Extension visant à répondre aux enjeux de la violence conjugale dans le quartier.

## 5.2. Résultats

### *Collaboration entre les ressources formelles et les organismes communautaires*

À la suite des difficultés constatées lors de la mise en place du comité de travail, nous avons adapté nos activités aux réalités du terrain. En effet, nous avons décidé de concentrer nos efforts à l'organisation des rencontres de la communauté de pratique avec des intervenantes du milieu communautaire. Les premières rencontres, à l'été 2022, étaient axées sur la validation des données et sur la collecte de certaines données manquantes. Les rencontres suivantes se concentraient sur la présentation des outils développés dans le cadre du projet, leur modification et validation. Pendant toute la période des rencontres de la communauté de pratique, la mobilisation des intervenantes a bien fonctionné. Nous avons donc pris la décision d'élargir cette communauté en invitant des personnes des milieux institutionnels à certaines rencontres pour participer au développement d'un plan d'action spécifique à Parc-Extension. Cette décision s'explique entre autres par le fait qu'une concertation était en train de se faire entre les intervenantes. Ces dernières échangeaient autour de leurs pratiques, de leur point de vue sur certains cas rencontrés et sur leurs réalités professionnelles. Ces rencontres, qui se sont échelonnées jusqu'en février 2023, sont devenues des espaces de dialogue pour les intervenantes qui leur permettaient de construire des connaissances communes sur les expériences femmes victimes de violence conjugale du quartier.

En avril 2023, grâce à notre engagement au sein de la Table de violence conjugale du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et à la mobilisation de nos partenaires communautaires, nous avons réussi à élargir notre invitation afin de permettre une participation plus large des acteurs et actrices du milieu institutionnel dans l'élaboration d'un plan d'action local. Ainsi, un comité de travail sur la violence conjugale a été mis en place, réunissant des représentant-e-s des milieux communautaires et institutionnels. À ce jour, deux réunions de travail ont eu lieu, au cours desquelles les participant-e-s, représentant-e-s du CIUSSS, de l'arrondissement, de la police, des tables de concertation et des organismes communautaires du quartier, ont échangé des idées sur les axes, les objectifs et les moyens qui seront inclus dans le plan d'action.

Il est important de souligner que nous avons utilisé le plan d'action élaboré par la Table en violence conjugale du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal comme point de départ, afin de garantir la cohérence entre les objectifs locaux et régionaux. Cette approche nous permet de bénéficier des connaissances et des bonnes pratiques déjà établies dans la région, tout en adaptant le plan d'action aux besoins spécifiques de notre quartier.

La présence et la collaboration des ressources formelles, telles que le CIUSSS, l'arrondissement et la police, sont d'une importance capitale dans ce processus. Leur participation active garantit une approche holistique et complète de la problématique de la violence conjugale dans le quartier. Les ressources formelles apportent leur expertise, leurs ressources et leur connaissance des politiques et des protocoles en place. Leur présence permet d'assurer une coordination efficace des actions et de favoriser la mise en œuvre de mesures concrètes. Quant aux organismes communautaires, ils jouent un rôle crucial dans la prise en charge des victimes de violence conjugale au niveau local. Leur connaissance intime du quartier, de ses spécificités et des besoins des résident-e-s leur permet de fournir un soutien adapté et personnalisé. Ils offrent des services d'écoute, d'accompagnement, d'hébergement d'urgence, de counseling et d'aide juridique, contribuant ainsi à la sécurité et au bien-être des victimes.

### *Vers une concertation durable*

En conclusion, la mise en place d'une concertation pour lutter contre la violence conjugale à Parc-Extension représente un défi majeur. En tant qu'équipe de recherche, nous avons pris conscience des dynamiques complexes du quartier et de la nécessité d'établir des relations de confiance avec les acteurs et actrices impliqués. La construction de cette concertation a nécessité un travail intensif de familiarisation, d'intégration et de collaboration avec les différents partenaires locaux.

La pérennisation de cette démarche de concertation constitue le principal défi à relever. Comment assurer la continuité des échanges et des collaborations une fois que nous ne serons plus présents sur le terrain ? Pour garantir cette continuité, il est essentiel de développer des relations partenariales solides avec nos collaborateurs et collaboratrices, qui seront les véritables porteurs de la concertation après la conclusion du projet. De plus, la mise en place d'un plan d'action concret, co-élaboré avec les ressources formelles et les organismes communautaires, permettra d'assurer une transition harmonieuse et une feuille de route claire pour les prochaines étapes.

Par ailleurs, la diffusion des outils développés au cours de notre recherche-action à l'ensemble des organismes du quartier favorisera une compréhension commune de la problématique de la violence conjugale et des meilleures pratiques à mettre en œuvre. Cette diffusion contribuera à renforcer la collaboration et à promouvoir une approche concertée et cohérente dans la lutte contre la violence conjugale<sup>13</sup>.

Il est important de souligner que la violence conjugale n'est pas la mission première des organismes communautaires du quartier, mais elle devient une responsabilité partagée. Cette réalité explique la fragmentation des structures et le manque d'articulation initiale entre les réseaux formels et informels. Toutefois, notre projet a démontré que la collaboration entre les ressources formelles et les organismes communautaires permet de combiner leurs expertises complémentaires et de renforcer les actions entreprises. En travaillant ensemble, ils peuvent partager leurs connaissances, leurs ressources et leurs bonnes pratiques, favorisant ainsi une approche collaborative efficace.

Il est impératif que cette collaboration se poursuive de manière soutenue même après la conclusion du projet de recherche. Cela garantira le maintien et le renforcement des liens établis, assurant ainsi une continuité dans la concertation et optimisant l'efficacité des actions entreprises pour lutter contre la violence conjugale à Parc-Extension. En unissant nos efforts, nous pouvons créer un environnement plus sûr et solidaire pour toutes les personnes touchées par cette problématique.

---

<sup>13</sup> Ces outils sont disponibles sur le site de la Table de quartier de Parc-Extension au lien suivant : <https://www.parcex.org/boite-a-outils-du-quartier/>

## Bibliographie

Anctil, P. (2005). Défi et gestion de l'immigration internationale au Québec. *Cités*, 23, 43-55.

Boukpepsi, T. B. (2021). Utilisation des services de santé mentale par les immigrants africains au Québec. Thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières.

Centraide du Grand Montréal (2021). Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension. Analyse territoriale 2019-2020. Centraide Montréal <https://www.centraide-mtl.org/wp-content/uploads/2021/01/Portrait-Montreal-Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension-2019-2020.pdf>

Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241–1299.

IRIS (2013). *Les organismes communautaires au Québec. Financement et évolution des pratiques*. Rapport de recherche.

Mouchit, N. « Étendre ses espaces d’agir dans la sphère conjugale : la migration comme ressource », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 34 | 2019, mis en ligne le 22 décembre 2019, consulté le 19 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/efg/9789>

Nolet, A.-M., (2018). *L'autonomie relationnelle des femmes victimes de violence conjugale : une analyse de leur réseau social*. (Ph.D). Université de Montréal.

Puech, I. (2005). 21. Le non-partage du travail domestique. Dans *Femmes, genre et sociétés* (p. 176-183). Paris : La Découverte.

Shirpak, K. R., Maticka-Tyndale, E., & Chinichian, M. (2011). Post Migration Changes in Iranian Immigrants' Couple Relationships in Canada. *Journal of Comparative Family Studies*, 42(6), 751–770. <http://www.jstor.org/stable/41604488>